

## Garde de mineur après le décès des parents

Par titia59, le 24/07/2009 à 00:44

## Bonjour,

Nous sommes une famille de 4 enfants. Notre mère est décédée en 2006 et nous venons d'apprendre que notre père à un cancer. Nous sommes trois majeurs seul la dernièr de la famille à 15 ans. Je suis sa marraine (vis à vis de l'église seulement) et je voulais savoir si je pouvais avoir sa garde si malheureusement mon père venait à décédé. Eventuellement quelle type de procédure dois-je engager.

D'avance Merci.